

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 16 Février 1897

PARTIE OFFICIELLE

Une Ordonnance Souveraine du 10 février 1897 autorise M. Lucien Barbarin, avocat près le Tribunal Supérieur, à accepter et à porter la décoration d'Officier du Nichan-Iftikhar, de Tunis.

Le Prince, par Ordonnance du 14 de ce mois, a autorisé M. le Colonel Eloi Bellando de Castro, Aide de Camp de Son Altesse Sérénissime, à accepter et à porter la croix d'Officier de la Légion d'Honneur, et M. Jean-François-Louis Blanchy, Sous-Secrétaire des Commandements de Son Altesse Sérénissime, à porter la croix de Chevalier du même Ordre, qui leur a été conférée par Son Excellence le Président de la République Française.

Par Ordonnance Souveraine du même jour, M. le Docteur Jules Richard, Conservateur des Collections Scientifiques du Prince, est autorisé à accepter et à porter les insignes d'Officier de l'Instruction Publique qui lui ont été conférés par S. Exc. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de la République Française.

Par Ordonnance Souveraine du 15 février, M. le docteur Jean Marsan est nommé médecin consultant de l'Hôtel-Dieu de Monaco.

NOUVELLES LOCALES

Les Sociétés musicales de la Principauté, ont, suivant l'usage, donné mercredi soir à S. A. S. le Prince, sur la place du Palais, une sérénade à l'occasion de Son retour parmi nous.

La ville de Monaco et une partie de la Condamine étaient illuminées. A neuf heures et demie, après l'exécution des différents morceaux du concert, pendant lesquels la foule, massée sur la place, n'a cessé d'acclamer Nos Augustes Souverains, les présidents et directeurs de la Société Philharmonique, de la Chorale et de l'Estudiantina ont eu l'honneur d'être reçus par Son Altesse Sérénissime le Prince qui a décerné à chacun Ses remerciements et Ses félicitations.

La soirée s'est terminée par une retraite aux flambeaux, précédée par la Philharmonique qui a parcouru les rues de la vieille cité monégasque.

La saison, pour nous servir d'une expression consacrée et qui semble avoir pris son origine aux bains de mer, bat son plein à Monte Carlo, depuis un grand mois.

Jamais public plus élégant n'a fréquenté le théâtre, les concerts, le salon des Beaux-Arts, le Tir aux pigeons, le Lawn Tennis. Les représentations lyriques, il faut le reconnaître, sont des plus remarquables. Après la Patti et le Concert si réussi de M. de Lara, on pouvait se demander si ce qui viendrait n'aurait pas à souffrir de la comparaison. Il n'en est rien. M. Gunsbourg avait

très habilement prévu cette crainte possible et le *Don Juan*, de Mozart, avec M^{me} Van Zandt, M. Maurel, M. Isnardon, M. Vergnet, M. Boudouresque, peut succéder, sans avoir à en souffrir, à la *Traviata* et à *Lucia* avec M^{me} Adelina Patti.

M^{me} Van Zandt a conservé sa voix avec sa fraîcheur incomparable, sa pureté de timbre et sa merveilleuse virtuosité. M. Maurel est superbe dans le rôle de Don Juan. Il le joue et le chante en grand artiste. M^{mes} Raunay (Elvire) contralto, et Marcy (Anna) soprano. MM. Boudouresque père (le Commandeur), Isnardon (Leporello), Vergnet (Ottavio) et Albert (Mazetto) complètent un ensemble des plus satisfaisants.

L'orchestre est parfait sous la direction de M. Jehin, nous mentionnerons spécialement l'ouverture, une perle musicale où se résume le génie de l'opéra tout entier, et qu'il a exécuté de façon digne des plus grands éloges.

Le gentilhomme Rodolphe Salis et sa troupe joyeuse du Chat noir, nous ont quittés après avoir égayé, huit jours durant, les habitués des Beaux-Arts. Soyons-leur reconnaissants des bons moments qu'ils nous ont fait passer et adressons un amical salut à M^{me} Thénard qui a commencé hier ses intéressantes et spirituelles causeries si recherchées par le public lettré et délicat.

La première bataille de fleurs de la saison, organisée par la Société des Régates, aura lieu demain mercredi sur la place du Casino.

Les hostilités commenceront à 2 heures.

PRIX DES PLACES	
Grandes tribunes : 1 ^{er} rang.....	42 francs.
— 2 ^e rang.....	10 »
— 3 ^e rang.....	8 »
Grande tribune (Nord).....	40 »
— (Est).....	8 »
Chaises numérotées.....	4 »
Chaises.....	3 »
Piétons.....	1 »
Voitures à deux chevaux.....	10 »
Voitures à un cheval.....	5 »

L'usage des confetti et des serpentins est interdit. On peut se procurer des cartes sur la place du Casino, à côté du kiosque à journaux de M^{me} Sinet.

ACTES DE PROBITÉ. — M^{me} H. Rebufat a trouvé, le 26 janvier, boulevard de la Condamine, une montre en or.

Le 9 février, M. J.-B. Tiraud, garçon coiffeur chez M. Moehr, à Monte Carlo, a trouvé un bracelet en or devant le Grand-Hôtel.

Ces objets ont été déposés à la Direction de la Police, où le bracelet a été réclamé par M^{me} Mackensie.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

Mercredi 17, vendredi 19 et samedi 20 février, représentations de M^{me} Marie Durand, du théâtre des Variétés, avec le concours de M^{mes} de Mongey, Auffray, Pacra ; MM. Murator, Buislay, Baudhuin, Auffray.

Aujourd'hui et mercredi 17, à 3 heures et demie, *La Petite Marquise*, comédie en trois actes de MM. Meilhac et Halévy.

Vendredi 19 et samedi 20, *Ma Cousine*, comédie en trois actes de M. Meilhac.

Hier lundi, à deux heures de l'après-midi, ont eu lieu au Palais des Beaux-Arts de Monte Carlo, en présence d'une nombreuse et brillante assistance, les premières auditions du nouveau Phonographe Lioret, qui vient d'obtenir tout récemment de si grands succès dans les cercles et les salons parisiens.

Ce merveilleux instrument, qui est le « dernier cri du genre » depuis la remarquable invention d'Edison, permet d'entendre les auditions de nos grands artistes de l'Opéra et des cafés concerts, sans le secours d'acoustiques. Il est d'une extrême simplicité et très portatif. Comme un appareil de photographie, il est composé d'un trépied surmonté d'une boîte contenant un mouvement d'horlogerie mis en mouvement par un poids de six kilos. La voix développée par un grand cornet acoustique et d'une netteté remarquable peut être rendue à une distance de deux cents mètres.

Hier donc, au Palais des Beaux-Arts de Monte Carlo, l'on a applaudi, bissé et même trissé *L'ave Maria* de Gounod, le *Trouvère*, le *Clairon* de Deroulède, les *Adieux au 63^e de ligne*, l'*Hymne Russe* et le *God save the Queen*. Le brillant répertoire se compose d'une cinquantaine de morceaux de chants, de paroles, de musiques, de fanfares et de clairons.

Tout le littoral ira applaudir les voix de nos grands artistes si bien reproduites par le Phonographe Lioret.

Tous les jours, dans l'après-midi, auditions publiques au Palais des Beaux-Arts de Monte Carlo.

Le vapeur de commerce anglais *Etna*, venant de Newcastle, est entré jeudi dans notre port avec un chargement de houille pour l'usine à gaz.

Ce bâtiment, qui jauge 702 tonneaux, a pu faire directement la traversée sans relâcher dans aucun autre port, ni communiquer avec aucun navire. Dix-neuf hommes d'équipage, capitaine Wilson.

Vendredi est arrivé le yacht à vapeur anglais *Spedy*, à M. le baron Baretto. Ce bâtiment venait de Nice avec 5 passagers, 15 hommes d'équipage, capitaine Fisher, jauge 83 tonneaux.

Un autre yacht à vapeur anglais, venant également de Nice, est entré samedi dans le port. *Boadicea*, à M. A. N. Morgan, 7 passagers, 23 hommes d'équipage, capitaine Cows, jauge 165 tonneaux.

Le Tribunal Supérieur a prononcé, dans ses dernières audiences correctionnelles, sept condamnations, savoir :

Le 9 février, pour mendicité, Jean Videau, 29 ans, terrassier, sans domicile fixe, huit jours de prison.

Pour infraction à des arrêtés d'expulsion : François-Xavier Kastner, 45 ans, sellier, sans domicile, quarante-huit heures de prison ; Pierre

Avena, dit Allavena, 17 ans, manoeuvre à la Turbie, trois jours d'emprisonnement; **Jean Raaflaub**, 46 ans, portier d'hôtel, sans domicile, six jours de prison et 16 francs d'amende.

Le 11 février, **Aimé-Louis Collet**, hôtelier, 36 ans, demeurant à Monaco, quatre mois de prison (par défaut), pour banqueroute;

Jean Pesce, 51 ans, garçon d'écurie à Monaco, treize mois d'emprisonnement (par défaut), pour vol.

Le 12 février, **Charles Massoglia**, 40 ans, électricien, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

TRAIN DE LUXE « CALAIS-MÉDITERRANÉE »

Depuis le 6 février, le train de retour *Calais-Méditerranée* a lieu entre Vintimille et Paris-P.-L.-M. le *samedi de chaque semaine*.

Ce train suit entre Vintimille et Paris la marche du train L. 22 dont il prend le numéro.

La correspondance sur Paris-Nord, est assurée, le dimanche, par le train C. 425 de ceinture.

Le train *Calais-Méditerranée* (retour) peut, dans la limite des places disponibles, prendre des voyageurs à et pour tous les points d'arrêt.

Jeudi 18 Février 1897, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

13^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

avec le concours de M^{me} GALEOTTI, pianiste

Symphonie en si bémol..... J. Haydn.

A. Largo, allegro vivace. — B. Adagio. —

C. Minuetto, allegro. — D. Presto, finale.

Concerto en la mineur..... Ed. Grieg.

A. Allegro moderato. — B. Adagio. —

C. Allegro marcato. Mademoiselle GALEOTTI.

Adagio du Quintette en sol mineur... W.-A. Mozart.

A. *Scherzo en mi mineur*..... Mendelssohn.

B. *Nénuphars*, romance..... Marchetti.

Transcription pour piano par M. BUONAMICI.

C. *Etude de Concert* (n^o 2)..... F. Liszt.

Mademoiselle GALEOTTI.

Entrée des Dieux au Walhall..... Wagner.

CINQUIÈME

EXPOSITION INTERNATIONALE DES BEAUX-ARTS

Règlement de la Tombola

I. — Les tableaux, aquarelles et objets d'art faisant partie de l'Exposition et achetés par le Comité pour la Tombola, sont répartis par voie de tirages au sort dans les conditions suivantes:

II. — Tout porteur de billets de la Tombola participe à chacun des tirages effectués aux dates suivantes:

Samedi 6, 13, 20, 27 février, 6, 13, 20, 27 mars, 3 avril et jour de la fermeture de l'Exposition.

III. — Le tirage des billets a lieu à la date indiquée, dans le local même de l'Exposition, à 3 heures de l'après-midi.

IV. Les lots ne seront délivrés qu'après la fermeture de l'Exposition.

V. — On trouve des billets à l'Exposition des Beaux-Arts et au Casino.

Voici les numéros sortis aux deux premiers tirages:

Premier tirage, samedi 6 février:

N^{os} 11 — 1994 — 2997 — 1006 — 387 — 1287

Deuxième tirage, samedi 13 février:

N^{os} 336 — 1394 — 2435 — 2438 — 2218 — 3759.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi 9 Février 1897

Cinquante-six tireurs ont pris part au *Prix de l'Hôtel Métropole*. MM. R. Gourgaud et André, 13 sur 13, partagent les deux premières places; M. le comte L. Gajoli, 12 sur 13, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Barker, Lonhienne, de Knyff, Soriane, Allen Robinson, Poizat, Demonts, de Montesquiou, Harding-Cox, comte du Taillis, Blake, Hans Marsch.

Mercredi 10 Février

Soixante-six tireurs ont pris part au *Prix de la Vistule*. MM. Léon et Mackintosh, 12 sur 12, partagent les deux premières places; M. Lo, 11 sur 12, troisième.

Jeudi 11 Février

Cinquante et un tireurs ont pris part au *Prix Ciro's Bar*. M. Galfon, 17 sur 18, premier; M. Léon, 16 sur 18, deuxième; MM. Nocca et Mackintosh, 9 sur 10, partagent la troisième place.

Vendredi 12 Février

Soixante-neuf tireurs ont pris part au *Prix de la Save*, qui a été gagné après un très brillant barrage par M. Galfon, 18 sur 19, premier; M. Nocca, 17 sur 19, deuxième; M. Roberts, 13 sur 14, troisième.

Samedi 13 Février

Le *Cinquième Prix supplémentaire* a réuni quarante-cinq tireurs. Les deux premières places sont partagées entre MM. le comte de Lambertye et le baron de Montpellier, 10 sur 10; M. Haydon, 11 sur 12, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. de Maubeuge, Harding-Cox, Vernon Barker.

Lundi 15 Février

Cinquante-six tireurs ont pris part au *Prix du Weser*. MM. Nison et Galfon, 9 sur 9, se partagent les deux premières places. M. Asti Cesare, 8 sur 9, troisième.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Les fêtes du Carnaval commenceront après-demain jeudi.

— Voici comment a été fixé l'ordre des prix attribués aux diverses épreuves des courses au trot:

Première journée: Dimanche 14 mars. — Prix du Comité des Fêtes (international), 1.500 francs; Prix de Normandie (Français, monté), 3.000 francs; Prix de Cannes (heats, international), 2.500 francs; Prix du Littoral (attelé), objets d'art. Deuxième épreuve du Prix de Cannes.

La clôture des engagements pour cette journée est fixée au lundi 22 février.

Deuxième journée: Mardi 16 mars. — Prix de Nice (international), 4.000 francs; Prix du Midi (Français, attelé), 2.000 francs; Prix Gordon-Bennett (Grand International), 12.000 francs; Prix de l'Élevage (Français, attelé), 4.400 francs. Deuxième épreuve du Prix Gordon-Bennett.

Clôture des engagements le samedi 27 février.

Troisième journée: Vendredi 19 mars. — Prix de la Région (amateurs), objets d'art; Prix C. Mackay (handicap international), 7.000 francs; Prix de Monte Carlo (Français, attelé ou monté), 2.500 francs. Deuxième épreuve du Prix Mackay. Prix du Casino (international, consolation), 1.500 francs.

Clôture des engagements le mercredi 3 mars.

Quatrième journée: Dimanche 21 mars. — Prix de la Méditerranée (handicap), objets d'art; Prix de l'Hippodrome du Var (international, attelé en paire), 3.500 francs; Prix de Monaco (grand handicap de clôture), 1.500 francs; Course de Fiacres, 430 francs.

Clôture des engagements le samedi 6 mars.

LETRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Victorien Sardou, pour les noces d'argent de *Rabagas* qui fut joué avec un si vif et si long succès au théâtre du Vaudeville en février 1872, vient d'obtenir un triomphe au théâtre de la Renaissance dans *Spiritisme*.

Ce qui doit encourager les « jeunes ». Car les débuts de Sardou furent difficiles et comme quelqu'un lui disait, en évoquant les difficultés du passé:

— Vous rappelez-vous que c'est Déjazet qui vous a mis le pied à l'étrier?

— Elle a fait mieux; elle m'a appris à monter à cheval, a répondu Sardou avec son esprit ordinaire.

Le cavalier avait d'ailleurs de merveilleuses aptitudes. Depuis huit jours on ne parle plus que de médiums et de tables tournantes. Notre temps a une passion pour les sciences occultes. Les voyants pullulent, les miracles abondent, les spiritistes confèrent et pontifient, les sceptiques sourient.

Cette curiosité du mystère et de l'inexpliqué est un phénomène qui se produit aux époques troublées: les mystagogues, les mages, les chercheurs d'oracles, les amateurs de sortilèges sont de beaucoup antérieurs à notre fin du XIX^e siècle. Les sciences psychiques étant à la mode, M. Sardou, dans un drame intéressant, spirituellement écrit, habilement mis en scène, a remplacé par le spiritisme les vieux moyens de théâtre usés par Scribe et d'Ennery. C'est à tout le moins ingénieux et nouveau. C'est d'une prodigieuse habileté en ce moment où les blasés de spectacles veulent du nouveau, n'en fut-il plus au monde. C'est intensif et surtout d'un style incomparable. C'est, d'ailleurs, une pièce jouée en perfection par M^{me} Sarah Bernhardt, MM. Brémond, Paul Plan que vous avez applaudi cet hiver à Monte Carlo et qui a joué avec une mesure étonnante un rôle scabreux.

Le théâtre de la Renaissance finira l'hiver avec cette pièce originale et empoignante.

×

Avant de sortir du théâtre je dois vous signaler une idylle d'Armorique *Kermaria* de M. Ghensi, musique de M. Camille Erlanger, qui vient d'être représentée à l'Opéra-Comique. C'est une œuvre d'art pur d'où se dégage une extraordinaire poésie, où une musique originale, inspirée, subtile jette dans le ravissement. Le compositeur a fait preuve d'une incomparable maîtrise; sa modernité audacieuse a de la clarté, du charme, de la puissance. Mon confrère Louis Kerst a trouvé le mot juste: C'est du wagnérisme français. Nous partageons son enthousiasme; mais nous n'irons pas jusqu'à dire avec lui: « On peut maintenant regarder l'Allemagne en face! » La phrase est exagérée. Pour nous, l'art n'a pas de patrie: c'est l'expression supérieure de ce qu'il y a de plus élevé dans l'humanité et, bien que la représentation de *Kermaria* nous ait révélé un nouveau maître, nous n'allons pas jusqu'à croire que la revanche est prise.

×

Soyons modestes, d'ailleurs, M. Jules Lemaitre, dans un article du *Figaro*, vient de nous prouver une fois de plus que nous ne savions pas nous habiller. Il ne parle que du costume masculin, bien entendu; car le costume féminin, malgré ses variations, ou peut être à cause de ses variations, échappe aux critiques de l'éminent académicien.

Voici au surplus la déclaration formelle et la profession de foi somptuaire de l'auteur du *Mariage blanc*.

« La redingote est tolérable, à cause de ses larges pans. Le veston est mieux. Mais la jaquette est laide, et « l'habit » de cérémonie est hideux, par les élytres inexplicables dont il nous orne le derrière. Le col et le plastron de chemise empesée font des taches de lumière amusantes par la crudité même de leur éclat et par un air de netteté unie et précise: mais je voudrais que la chemise molle, et même de couleur (rien ne lui interdirait d'être propre et jolie), fût partout tolérée, et à toutes les heures. Je demanderais la même faveur — et aussi le droit d'être en velours — pour le veston, cher aux poètes et aux « artistes » et qui peut être charmant: les gens du temps de Louis XIII le savaient bien. Je voudrais enfin l'abolition du chapeau haut de forme, objet aussi inconcevable pour le moins et aussi mystérieux que « l'habit », et plus épouvantable encore, en dépit de la perverse accoutumance de nos yeux... »

M. Jules Lemaitre ne nous parle pas du pantalon: ce qui ne veut pas dire qu'il le supprime.

Le Brummel de l'Institut a fait un beau rêve. Supprimer le chapeau haut de forme et le remplacer par un feutre avec ou sans plume, c'est toute une révolution. La chemise non empesée serait fort de notre goût. Quant au veston de velours, voilà qui rendra jaloux les compagnons charpentiers. Ce pauvre Barbey d'Aurevilly avait eu, lui aussi, l'idée de changer le costume masculin. Il avait des pantalons roses, des justaucorps de velours grenat, des chemises à dentelles, des manchettes, des brandebourgs. Les badauds le prenaient pour un charlatan ou un dentiste. Les modes, même masculines, ne se transforment que par l'exemple des gens de condition. En Angleterre, le prince de Galles donne le ton. En France, depuis la République, on m'assure que les gens de condition se font rares. M. Jules Lemaitre, qui est académicien et qui a beaucoup de talent est quelqu'un. Il pourra, s'il l'essaie, convertir le monde à ses idées. Aucune loi ne l'empêche de se vêtir de velours et de porter une chemise rose non empesée à la prochaine première représentation du Théâtre-Français. Qu'il ait le courage de ses opinions! Qu'il attache le grelot! M. Zola, qui désire devenir académicien, suivra son exemple et combien d'autres après eux! Voilà comment on transforme le goût contemporain. Il fut audacieux celui qui osa sortir coiffé du premier chapeau haute forme. On voit que le chapeau en question est plus difficile à réformer qu'une loi fiscale!

×

On nous promet une nouvelle pièce de cent sous. D'un côté, une torche; de l'autre un soleil avec la République figurée par une semeuse: ce qui nous a valu ce quatrain:

Pile: une torche flambe, et face: un soleil luit,
Tel, le nouvel écu de cent sous, symbolique,
Nous donne l'assurance un tantinet magique
D'éclairer jour et nuit.

Le calembour rappelle ceux qu'on prodiguera le jour du Mardi-Gras, sur le passage du Bœuf-gras.

Nice aura, paraît-il, cette année, une redoutable concurrence à Paris. On nous parle de chicards à cheval, de tambours, de clairons, de pierrots, de polichinelles, de cyclistes des deux sexes qui grouilleront autour du prince Carnaval et de chars nombreux: chars de musique grotesque, char de la Gaule, char de l'alimentation, char de la charcuterie, char de la Halle, char des provinces, char des crêpes, char de la peinture, char de la palette, char de la musique, char des chrysanthèmes, char de la harpe, char de la Mère Michel, char des rayons X, etc., etc. Le bœuf gras sera escorté de guerriers gaulois, de sacrifica-

teurs, d'écurières, de concierges, de bonnets à poil, de chevaux, d'ânes, de mulets, de caniches, etc.

Il n'est pas surprenant que le Président de la République ait souscrit 500 francs pour ces magnificences.

DANGEAU.

CAUSERIE

Le Gui

Si, comme dans un conte célèbre de Charles Dickens, l'Esprit de Noël avait pu nous faire pénétrer à sa suite dans les demeures anglaises, nous les aurions vues toutes décorées dernièrement de branches de houx et de touffes de gui. En haut des tableaux, au-dessus des portes, sous les lampes suspendues au plafond, partout du gui. Et la coutume veut qu'un jeune homme ait le droit d'embrasser la jeune fille que le hasard ou de savantes combinaisons ont amenée à passer sous le gui. D'après la croyance populaire, la première jeune fille qui passe sous le gui nouveau doit se marier dans l'année. A combien de doux accords la plante symbolique n'a-t-elle pas présidé!

Il est probable que cette vénération du gui remonte à la plus haute antiquité, car on en retrouve des traces dans plusieurs provinces de l'Ouest. J'emprunte quelques détails sur ce sujet au très intéressant ouvrage de M. Paul Constantin : *Le Monde des Plantes*

En Bretagne, aux environs de Noël, les jeunes gens se livrent ensemble à la recherche du gui dans la forêt voisine, en chantant :

O filles et gars de Bretagne,
Voici le jour
D'aller cueillir dans la campagne
Le gui d'amour.

Celui ou celle qui découvre le premier la plante devient le roi ou la reine du gui. Après une petite fête où le gui autorise d'innocentes embrassades, la précieuse plante est brûlée et ses cendres sont distribuées à tous les assistants qui les porteront sur leur poitrine, dans de petits sachets, en guise d'amulette et de talisman. « Ailleurs, dit M. Constantin, on fait bénir ce gui ou bien on le plante au milieu des champs de blé pour leur faire porter de riches moissons.

En Touraine, paraît-il, des sachets remplis de gui ont la réputation de préserver les enfants des convulsions. Au moyen âge, le gui était regardé comme un précieux talisman. Enfin, en Périgord, les pauvres s'en vont, la veille du nouvel an, frapper aux portes des maisons et demander leurs étrennes en chantant ce qu'ils nomment des « guillanos ». Ce terme n'est peut-être qu'une corruption d'un ancien cri en l'honneur du gui.

Comme il est, je crois, hors de doute que pour les Gaulois le gui du chêne était une plante sacrée et que sa cueillette se faisait en grande cérémonie aux premiers jours de l'année, il est impossible de ne pas faire un rapprochement entre ces rites antiques et la place que les peuples de race celtique donnent encore au gui dans les réjouissances qui accompagnent le renouvellement de l'année.

Le gui, chacun le sait, est une plante parasite qui se développe rarement sur le chêne, très fréquemment, au contraire, sur le peuplier noir, le sapin, une foule d'autres arbres forestiers et beaucoup d'arbres fruitiers, entre autres le pommier.

Il est probable que cette plante singulière, qui ne semble pas avoir de racines, dont les branches et les feuilles raides sont enchevêtrées en buissons compacts, et qui mûrit en plein hiver ses fruits semblables à des perles blanches, s'imposa de bonne heure à l'attention de nos ancêtres. Faute de connaître sa véritable nature, ils lui attribuèrent toutes sortes de propriétés merveilleuses et en firent peut-être même un symbole religieux.

De nos jours, la science positive a dissipé les superstitieuses rêveries d'autrefois, mais le merveilleux n'y a rien perdu. Grâce au microscope, on a pu voir les racines du gui se diviser en nombreux suçoirs dans le jeune bois de son hôte et y puiser la sève nécessaire à son développement. On connaît dans ses détails le genre de vie de cette plante étrange. On sait comment les oiseaux la propagent et la disséminent. Ils sont friands de ses baies à la chair gluante dont chacune ne contient qu'un seul noyau. En frottant son bec contre une branche pour se débarrasser du noyau, l'oiseau fait adhérer à l'écorce la graine visqueuse qui germera au printemps suivant.

On a dit aussi que ces graines avalées par les oiseaux traversent leur tube digestif sans perdre le pouvoir de germer, mais le fait a été récemment contesté. En tout cas, il est absolument inexact qu'un séjour préalable dans les entrailles d'un oiseau soit, comme on l'a prétendu, indispensable à la germination de cette graine. Les expériences de semis directs entreprises en 1857 par M. Durieu de Maisonneuve, directeur du Jardin botanique de Bordeaux, ont fait depuis longtemps justice de cette fable.

Le gui est, en certains départements, classé parmi les plantes nuisibles dont la destruction est ordonnée par arrêté préfectoral, en exécution de la loi du 24 décembre 1888. On l'accuse, en effet, d'épuiser les arbres fruitiers sur lesquels il se développe.

M. Gaston Bonnier, professeur de botanique à la Sorbonne, a récemment pris la défense de la plante jadis sacrée et aujourd'hui proscrite. Il a montré que les relations du gui et de son support ne constituent pas un véritable parasitisme, mais rentrent dans la catégorie des associations que l'on nomme *symbioses*. Si le gui pendant l'été emprunte quelque chose à son hôte, pendant l'hiver il continue à assimiler du carbone, grâce à ses branches et à ses feuilles vertes, et en fait profiter son support de manière à acquitter largement sa dette.

Ajoutons, en terminant, que le commerce du gui, en Angleterre, à la fin de l'année, représente plusieurs millions de francs. D'après M. Constantin, au mois de décembre 1893, dans le seul port de Saint-Malo, on en a embarqué 171.000 kilogrammes. A Londres, me disait un Anglais de mes amis, une belle touffe de gui ne coûte pas moins de 25 francs. Si donc, comme le pense M. Bonnier, le gui, loin d'être préjudiciable aux arbres leur rend au contraire quelques services, on ne voit pas trop pourquoi on rendrait obligatoire la destruction d'une plante qui est à la fois une source de profits pour ses exportateurs et un élément traditionnel de gaieté dans le Christmas anglais.

E. RODIER,

VARIÉTÉS

Un Chapitre... des Chapeaux

Lorsque les architectes du dix-huitième siècle construisirent les salles de théâtre qui ont servi de modèles aux nôtres, après avoir longtemps discuté sur les mérites des salles rondes, oblongues ou carrées (on peut lire avec fruit à ce sujet les travaux de Patte et de Cochin) — à cette époque, quelle que fut la forme de la salle, le rez-de-chaussée importait peu.

Les spectateurs du parterre, en effet, étaient debout. Ils ne commencèrent à être assis qu'à la fin du siècle et seulement dans certains théâtres. Les places dites d'orchestre n'existaient pas davantage.

Le parterre n'était fréquenté que par les petites bourses, les gens du commun et la livrée. On n'avait pas à se gêner avec eux!

Lorsque les banquettes, puis les stalles furent établies au rez-de-chaussée des théâtres, on ne s'inquiéta de donner au plancher de la salle qu'une pente correspondante à celle du plancher de la scène qui est d'environ deux centimètres par mètre, pour la symétrie.

On ne pensait pas que les femmes occuperaient un jour ces places.

Du reste, les femmes ne se hasardèrent que peu à peu au rez-de-chaussée, après qu'on y eut établi plusieurs catégories de places. Il existe encore certaines villes en France où les femmes ne se risquent pas au parterre, qui a conservé sa réputation de bruyance d'autrefois.

N'ayant donc affaire qu'à un public masculin, les architectes ne se préoccupèrent pas suffisamment de surélever les rangs de places en escalier, comme cela se faisait déjà pour le balcon et les autres galeries.

C'est de là qu'est née la question du chapeau au théâtre.

De temps immémorial, les spectateurs en France se sont découverts dans les salles de spectacles, comme du reste dans toutes les enceintes couvertes. Il n'y a qu'en Angleterre qu'on voit des membres du Parlement siéger avec leur chapeau sur la tête.

Tant que les dames portèrent au théâtre des chapeaux dits « capotes », relativement bas, les spectateurs placés derrière elles ne réclamèrent point. Ils étaient bien un peu gênés, mais la galanterie leur commandait de se taire.

C'est surtout depuis 1870, depuis l'apparition du chapeau « mousquetaire » qui fut suivi lui-même du chapeau « mascotte » et d'un tas de feutre à formes étranges et de plus en plus surélevées, de plus en plus encombrées de fleurs, de plumes et de rubans, que les hommes songèrent à se plaindre. Ils avaient payé pour voir le spectacle, ils voulaient voir sans être obligés de se tordre le cou pour chercher un créneau entre deux chapeaux à étages.

C'est en Russie que les premières clameurs se firent entendre. Les hommes, au surplus, n'eurent pas beaucoup à crier. Un simple avis des directeurs de théâtre priant les dames de venir en cheveux ou de laisser leur chapeau au vestiaire eut tout l'effet désirable.

En Amérique ce fut le contraire. Les dames regimbèrent énergiquement. Dans certaines villes, les municipalités prirent des mesures contre les chapeaux. Dans d'autres le régime adopté fut la tolérance. Il est vrai que la même tolérance fut acquise au sexe fort. J'ai eu entre les mains des dessins américains représentant des salles de spectacles où partie des spectateurs ont leur gibus sur la tête.

La question en France est divisée selon les villes et aussi selon la commodité des théâtres.

A Paris, dans certains théâtres, les dames ne sont pas admises au rez-de-chaussée avec ou sans chapeau. Dans d'autres, à l'Opéra-Comique par exemple, on les oblige, depuis quelques mois qu'elles y sont reçues, à ôter leur

coiffure. Il en était de même à la Renaissance au début de la direction de Sarah Bernhardt. Mais la mesure a été rapportée.

On a vu dernièrement que la municipalité de Marseille a pris le parti de bannir du Grand-Théâtre les chapeaux de dames, arrêt rigoureux que justifie assez la mode actuelle.

La municipalité de Bruxelles vient de notifier aux directeurs de diverses scènes de cette capitale un arrêté analogue. A la Monnaie, au Parc, aux Galeries Saint-Hubert et à l'Alhambra le port de chapeau est interdit aux hommes comme aux femmes à qui il est recommandé de n'avoir « que des coiffures basses ». Il est clair en effet que si les dames se coiffaient à la Dubarry, avec cinquante centimètres de faux cheveux amoncelés, le remède serait pire que le mal.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M^e BLANC, notaire, à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

A VENDRE

Aux enchères publiques et volontaires, à Monaco, en l'étude de M^e BLANC, notaire, le mercredi vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à deux heures,

De 18,383 mètres carrés environ de terrains, divisés en deux parties par la voie ferrée, situés commune de Roquebrune, quartier de la Veilla, entre Monte Carlo et le Cap Martin, près du pont Saint-Roman et de la frontière de la Principauté, au dessous et entre la nouvelle route et la mer en face la villa *La Poulido*.

En huit lots, des contenance approximatives et sur les mises à prix ci-après :

1 ^{er} lot de 2,455 mètres,	mise à prix	20,000 francs
2 ^e — de 3,004 —	—	24,000 —
3 ^e — de 858 —	—	10,000 —
4 ^e — de 2,296 —	—	20,000 —
5 ^e — de 898 —	—	5,000 —
6 ^e — de 1,738 —	—	10,000 —
7 ^e — de 2,791 —	—	20,000 —
8 ^e — de 4,343 —	—	20,000 —

ABLOTISSEMENT

Après la mise en vente de chacun de ces lots, il sera procédé, si la demande en est faite, à l'adjudication de deux ou plusieurs lots sur une mise à prix qui sera formée par la réunion des prix obtenus par l'adjudication partielle des lots ablotis.

Ces terrains se prêtent admirablement à la création de villas, d'un hôtel ou tout autre établissement.

Quartier très abrité et plein d'avenir :

Vue splendide sur la mer, Monte Carlo et l'Italie ;
Exposition plein midi ;
Dix minutes de Monte Carlo ;
Entrée en jouissance immédiate.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e BLANC, notaire, détenteur du plan et du cahier des charges.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
rue Grimaldi, 39.

A VENDRE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES ET VOLONTAIRES

à Monaco, en l'étude de M^e BLANC, notaire, le samedi 27 février 1897, à 2 heures, une villa dénommée

VILLA DRYADE

située à Monte Carlo, entre les rues Bel-Respiro et Bellevue, ayant deux entrées, l'une sur l'escalier reliant ces deux rues et l'autre sur la rue Bellevue, consistant dans une construction genre chalet norvégien, avec jardin, le tout clos de murs, d'une superficie de 375 mètres carrés 10.

Exposition en plein midi, vue splendide

Entrée en jouissance immédiate

Mise à prix..... 38,000 fr.
Consignation pour enchérir..... 4,000 fr.

S'adresser à M^e Blanc, notaire.

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

AVIS

Le Directeur de la BELLE JARDINIÈRE DE MONACO prévient le public que le nommé D. MINAULT, son employé, ne fait plus partie de sa maison depuis le 4 courant.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, le **Samedi treize Mars** mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à dix heures du matin, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'Article trente-cinq des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR : Modification à l'Article quarante-trois des Statuts.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, le **Samedi treize Mars** mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à une heure de relevée, au Siège Social de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'Article trente-cinq des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR : Modifications aux Statuts et notamment aux Articles deux, trois, quarante-deux et cinquante-cinq.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 8 au 14 février 1897

NEWCASTLE, vapeur, <i>Etna</i> , angl., c. Wilson,	houille.
NICE, vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Martin,	passagers.
ID. yacht à vap., <i>Speedy</i> , angl., c. Fisher,	id.
MENTON, vapeur, <i>Mouche</i> , fr., c. Schiaffino,	id.
SAN REMO, yacht à vap., <i>Eros</i> , fr., c. Talva,	id.
BEAULIEU, id., <i>La Perle</i> , fr., c. Coïnto,	id.
CANNES, b., <i>Charles</i> , fr., c. Rouvier,	sable.
ID. b., <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b., <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
ID. b., <i>Fortune</i> , fr., c. Roux,	id.
NICE, yacht à vap., <i>Boadicea</i> , angl., c. Caws,	passagers.

Départs du 8 au 14 février 1897

NICE, vapeur, <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Martin,	passagers.
MENTON, vapeur, <i>Mouche</i> , fr., c. Schiaffino,	id.
ID. b.-goël. <i>Charles-René</i> , fr., c. Rostan,	vin.
BEAULIEU, yacht à vap., <i>La Perle</i> , fr., c. Coïnto,	passagers.
SAINT-RAPHAËL, b., <i>Rose-et-Blanche</i> , fr., c. Lecain,	sur lest.
SAINT-MAXIME, b., <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	id.
CANNES, b., <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b., <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
ID. b., <i>Fortune</i> , fr., c. Roux,	id.
ID. b., <i>Charles</i> , fr., c. Rouvier,	id.

LEÇONS ET COURS
POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur
Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de **Vêtements tout faits et sur mesure** pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes **Cyclistes** — Maillots et Bas — **Robes de chambre et Coin de feu** — **Vêtements imperméables** — **Habits** — **Redingotes** — **Gilets et Pantalons drap noir** — **Pèlerines capuchon.**

Vêtements sur mesure, le complet depuis **45 fr.**

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCIERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS (Pas-de-Calais)

Le Vicomte R. DE MONTJOYE, représentant pour le littoral de la Société des Mines de Lens, a l'honneur de prévenir sa clientèle que toute commande doit être faite au bureau de la Société situé jardin de Millo, à côté des Douanes Françaises, et que l'on y trouve toujours : *charbons et briquettes pour industrie, navigation, hôtels et ménages, grains lavés pour forge, coke gras.*

On livre à domicile à partir de 100 kilos à des prix très réduits et poids absolument garanti.

GÈNES

CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES

(Traitements des maladies des femmes)

Directeur : **D^r L. M. BOSSI**

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes

ASSISTANCE DES SOEURS DOMINICAINES
QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D^r Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 3 heures, les mardi, mercredi, samedi et dimanche.



Timbres pour Collections
VENTE, ACHAT, ECHANGE
M^{me} V^o MARMIN
JOUY-EN-JOSAS
Seine-et-Oise (France)
Achète toutes quantités de timbres
coloniaux ou étrangers ayant servi

Imprimerie de Monaco — 1897

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
8	757.1	757.2	758	759.8	761.1	13.2	13.8	13.8	11.3	11.1	78	Calme	Beau
9	764.9	764.8	763.7	763.4	763.5	11.3	13.2	12.9	11.9	10.5	64	S O faible	Variable
10	753.8	764.1	763.1	763.5	764.2	11.2	13.2	13.1	10.7	10.2	71	id.	id.
11	763.1	763.3	762.2	761.8	761.8	11.5	12.2	11.8	11.1	11.2	79	id.	Nuageux
12	760.5	760.8	759.9	760.1	760.3	11.5	13.2	13.2	11.1	10.6	65	Calme	id.
13	761.1	761.3	760.9	761.1	761.5	11.2	13.1	13.8	11.9	11.7	83	S E faible	Variable
14	761.5	761.3	760.1	759.9	759.7	12.2	14.2	14.2	11.2	11.2	81	S O faible	Beau, nuageux
DATES		8	9	10	11	12	13	14					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	14.1	13.5	13.8	12.2	13.6	14.2	14.3				
		Minima	10.2	9.9	9.2	9.8	10.1	10.2	10.5				

Pluie tombée : 0^{mm}